

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 7 7354

Société :

R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HAMZAH

ANIS

171088

Date de naissance : 02 / 11 / 1962

Adresse : N° 13 SMY 121, Rés. DÉNAT TOMARIS

DAR BOA 22-A

Tél. : 0661161218

Total des frais engagés

70.321,00

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 30.01.2023

Nom et prénom du malade : et Nahas Nanoui, 2e Etg, Casab. Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

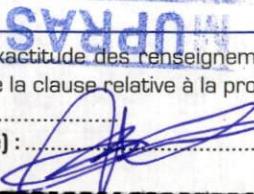
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05/01/2023

Le : 04 / 05 / 2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/05/23	Neurologue EEG	3000	3000	Dr. ADIL ARAQI HOUSSAIN Dr. ADIL ARAQI HOUSSAIN Neurologue EEG Résidence Nahoui, 2e Etg, Maârif - Casablanca Tél: 0522 25 02 21 / 05 222 555 66 - GSM: 06 23 61 322

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ICHRACK CENTER Pharmacie Nahoui, 2e Etg, Maârif - Casablanca Tél: 0522 25 02 21 / 05 222 555 66 - GSM: 06 23 61 322	30/05/2023	6.732,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

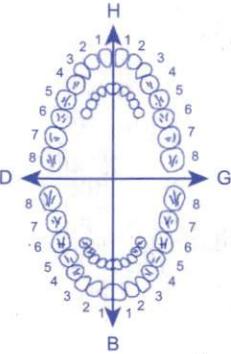
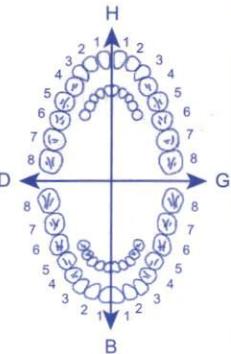
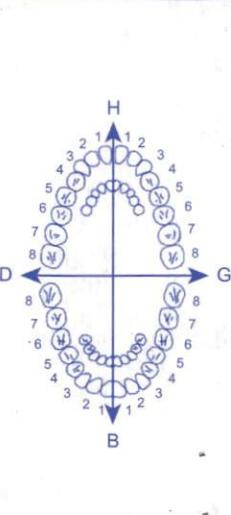
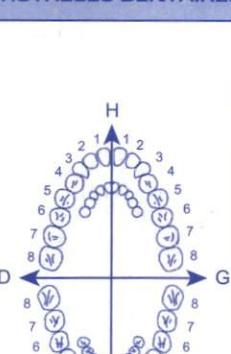
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	<input type="text"/>
D	00000000	00000000	G	<input type="text"/>
B	35533411	11433553		
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				<input type="text"/>
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

**Cabinet
de Neurologie**

Dr Adil ARAQI-HOUSSAINI

Neurologue

Electro-encéphalogramme (EEG)

Vidéo EEG

Electro-Neuro-Myogramme (EMG)

الطباطبى الكهربائى للأعصاب والعضلات
اقامة الانفاس - زاوية براهيم الروذانى والنحاس النحوى - الطابق الثانى فوق البنك العقاري والسياحى - المعاريف - الدار البيضاء

Résidence Infitah - Angle Brahim Roudani et Nahass Nahoui (Ex Pelvoux) 2^{ème} étage- Maarif- Casablanca

Tel/Fax : 0522 25 02 02 / 05 222 555 66 - Whatsapp : 06 23 819 721

Email : adilaraqi@hotmail.com Site web : www.neurologue.ma



**عيادة أمراض
الدماغ والأعصاب**

د. عادل العراقي الحسيني

أخصاصي في أمراض الدماغ والأعصاب

الطباطبى الكهربائى للأعصاب والعضلات

(الشبيكة)



casablanca le : 30/05/2023

HAMROUN AHMED

561,00 × 12

22/06/23
1348



• Keppra 500 mg

2 comprimés, matin, soir, pendant 6 mois

T = 6732,00

د. عادل العراقي حسيني
Dr. ADIL ARAQI/HOUSSAINI
أخصاصي أمراض الدماغ والأعصاب
Neurologue EEG - EMG
Résidence Infitah, Angle Brahim Roudani
et Nahass Nahoui, 2e Etg, Maârif - Casablanca
Tél: 0522 25 02 02 / 05 222 555 66 - Gsm: 06 23 819 721

PHARMACIE ICHRACKENTER
PARAPHARMACIE
Lot. Diamant Vert Center Ichraf
Imm. N° 26 Magasin N° 2 Lissasfa
CASABLANCA Tél: 05 222 555 66
Email: ichrak.pharmacie@gmail.com

Peel-off label (vignette)

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 561,00 DH

6 ID:651751



6 118001 142606

Peel-off label (vignette)

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 561,00 DH

6 ID:651751



6 118001 142606

Peel-off label (vignette)

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 561,00 DH

6 ID:651751



6 118001 142606

Peel-off label (vignette)

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 561,00 DH

6 ID:651751



6 118001 142606

Peel-off label (vignette)

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 561,00 DH

6 ID:651751



6 118001 142606

Peel-off label (vignette)

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 561,00 DH

6 ID:651751



6 118001 142606

Peel-off label (vignette)

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 561,00 DH

6 ID:651751



6 118001 142606

Peel-off label (vignette)

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 561,00 DH

6 ID:651751



6 118001 142606

Peel-off label (vignette)

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 561,00 DH

6 ID:651751



6 118001 142606

Peel-off label (vignette)

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 561,00 DH

6 ID:651751



6 118001 142606

Peel-off label (vignette)

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 561,00 DH

6 ID:651751



6 118001 142606

Peel-off label (vignette)

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn Aouda
Région de Rabat
PPV: 561,00 DH

6 ID: 654751



6 118007 142606